



Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Vendredi 21 janvier 2022

Exemplarité environnementale sur notre territoire : Roncherolles-sur-le-Vivier vient de se voir remettre le Label 4 des Éco-Quartiers par le Ministère de la transition écologique !

La commune rurale de Roncherolles-sur-le-Vivier, située à 10 km de Rouen, s'est vu remettre, ce matin, au Ministère de la transition écologique, le Label 4 des Éco-Quartiers, plus haut niveau de cette reconnaissance environnementale, pour son Éco-Quartier des Arondes. Ce label vient couronner des années de travail et d'investissements de la commune. La Métropole Rouen Normandie a toujours soutenu ce projet ambitieux, dès sa genèse, lors des études préliminaires pour l'extension du Centre-Bourg en 2003 ainsi que pour l'inscription au plan d'aménagement foncier en 2004 et encore cette année, à l'occasion de visites organisées dans le cadre de Rouen Capitale du Monde d'après.

Pour Sylvaine Santo, Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier et Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge des petites communes et de la ruralité : « *« L'éco-Quartier confirmé », c'est l'étape d'évaluation par les habitants et les usagers, par ceux qui en assurent la gestion de celui-ci également, c'est de quelle façon les gens appréhendent le quartier, les points positifs, ce qu'on pourrait améliorer... Nous attendions sereinement le verdict de la commission car les retours des habitants du quartier et du reste de Roncherolles sont très positifs, l'aménagement est cité en exemple et est régulièrement visité par des délégations d'élus, de techniciens... Et surtout, le nouveau quartier a transfiguré et redynamisé le centre-bourg. »*

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Quelle fierté pour notre territoire ! Un écoquartier dans une de nos communes, atteignant le plus haut niveau de labélisation, c'est la preuve que c'est l'ensemble du territoire qui est investi dans la transition social-écologique et que nous pouvons compter sur des locomotives, pionnières et exemplaires en matière de développement durable ! »*

La protection de l'environnement et de la biodiversité font partie de l'ADN de cette commune depuis des décennies puisque l'extinction de l'éclairage public a par exemple été votée et mise en place dès 1980. Située à moins de 10 km à l'est du centre de Rouen, entre champs et forêt, la petite commune a toujours conservé cette avance. Roncherolles-sur-le-Vivier est l'une des premières communes de la Métropole à abandonner les traitements phytosanitaires, développe les chemins pédestres, participe activement à la politique de renaturation de la Métropole... Sa plus grande réalisation, celle qui l'a fait connaître en Normandie et en France, c'est son écoquartier, dont les premières réflexions ont été lancées il y a une quinzaine d'années.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Au début des années 2000, le centre-bourg de Roncherolles est constitué de la mairie, l'église, l'école et une ferme en activité ! Quand l'agriculteur cesse celle-ci, les élus voient l'opportunité d'utiliser cette grande parcelle pour revoir complètement l'aménagement du centre-bourg. Ils vont être très ambitieux : :

- le tracé de la route départementale est modifié pour l'éloigner de l'école
- l'entrée de l'école est modifiée, la cour de récréation agrandie et agrémentée d'un jardin des 5 sens issu du projet de l'équipe enseignante
- la grange de l'ancienne ferme est réhabilitée et transformée en bâtiments publics (dont deux salles de classe) et trois logements locatifs ; la colonie d'hirondelles qui y passe les beaux jours est préservée
- un parc paysager environnemental prévu pour les pluies centennales et garant de la biodiversité est aménagé autour de la mare rénovée et d'une deuxième créée.
- Les eaux de pluie, y compris les eaux pluviales des habitations, sont traitées sur place grâce à un système de noues et ne sont donc pas rejetées dans le réseau.
- 39 logements (22 en locatif, 17 en location/accession à la propriété) sont construits
- Une case commerciale est construite : elle est occupée depuis 2016 par un salon de coiffure, créateur de deux emplois depuis 2 ans
- Les modes de déplacement doux sont favorisés.

Maintenant achevé, l'éco-quartier remplit toutes les attentes des élus et les besoins des habitants en assurant une mixité sociale et générationnelle en proposant des solutions de logement à des jeunes qui veulent s'installer à Roncherolles et aux anciens qui veulent revendre leur maison et rester dans le village. Cette « urbanisation maîtrisée » a porté le nombre d'habitants à 1 182, densifié le centre-bourg et a donc conforté les commerces et les services, l'école en premier lieu.

Quatre ans après la livraison et après l'obtention du label - étape 3, les projets engagés dans la démarche Éco-Quartier peuvent prétendre à la quatrième et dernière étape de labellisation. À cette étape, le label distingue les bonnes pratiques en matière d'évaluation et d'amélioration continue des projets.

Voici les différentes étapes réussies d'obtention du Label Éco-Quartier pour Roncherolles-sur-le-Vivier :

- Etape 1 : éco-quartier en projet –mai 2014
- Etape 2 : éco-quartier en chantier, conformité du projet à la charte –décembre 2014
- Etape 3 : éco-quartier livré –décembre 2017
- **Etape 4 : éco-quartier confirmé après au moins 3 ans et autoévaluation – 21 janvier 2022.**

La commune a mis en place des initiatives environnementales exemplaires depuis de nombreuses années dans cet éco-quartier et sur son territoire, comme l'arrêt de l'épandage depuis 2010, la mise en place d'éco pâturages sur les terrains communaux ou encore le renforcement du réseau de mares, et tout cela en concertation et en étroite collaboration avec les habitants. Avec toujours de nouveaux projets dans le vif comme : un verger partagé, l'implantation d'un maraîcher, la végétalisation de la cour d'école, la valorisation des déchets alimentaires au restaurant scolaire ou encore l'installation de composteurs collectifs. La Métropole sera aux côtés de la commune pour l'accompagner et l'aider à la réalisation de ces différents nouveaux défis écologiques.





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Contact presse

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Roncherolles-sur-le-Vivier

Clara Marchand

communication@mairie-roncherollesvivier.fr

02 35 59 09 59

